

— Je l'accepte, répondit le comte. Mais quelle peut être cette condition à remplir ?

— Ah ! vous ne la saurez que dans un mois. Je ne crois pas qu'elle soit au-dessus de votre pouvoir.

— Je l'espère, et Dieu le veuille !

Depuis ce moment, les jeunes gens se virent tous les jours, et l'inclination du comte devint une passion profonde. Il sentit que son bonheur serait complet s'il épousait Mlle. de Lirol ; que son malheur serait irréparable s'il manquait à la secrète condition.

Il passait les jours et les nuits à bâtir sur ce mystère posé comme un point noir au-dessus de ses espérances, mille conjectures plus effrayantes les unes que les autres.

Enfin le 25 avril arriva. Invités à dîner chez les Du Perron, — pour la première fois le comte et la pupille se virent seuls un moment.

M. de Lagny tomba aux pieds de Mlle. de Lirol, et laissa parler son cœur avec cette éloquence que l'esprit chercherait en vain. Troublée d'abord de ses aveux, la jeune fille les écouta bientôt avec émotion. Le comte lui demanda sa main, et lui déclara qu'elle allait décider de son sort. Elle hésitait à répondre, et M. de Lagny tremblait des pieds à la tête, lorsque M. Du Perron vint rompre l'entrevue.

Il tenait d'une main le testament ouvert du marquis de Juvigné, et de l'autre le codicille cacheté renfermant la terrible condition.

Le comte renouvela solennellement sa demande au tuteur, et celui-ci lut à sa pupille les dernières volontés de son oncle. Mlle. de Lirol éclata en pleurs d'attendrissement et de reconnaissance.

Ces sentiments étaient-ils tous pour le défunt, et le prétendant n'en avait-il point sa part ? c'est ce que M. de Lagny se demandait avec un espoir mêlé d'angoisse.

— Voyons d'abord, reprit le magistrat, si vous avez rempli la condition.

Et il décacheta le codicille. Le comte pâlit, il manqua de défaillir, et eut voir le même mouvement chez la jeune fille.

— La seule condition que j'impose à M. de Lagny pour épouser Mlle. de Lirol, avait écrit le marquis, "c'est : — de lui plaire et d'en être aimé...."

M. Du Perron sourit et regarda les deux jeunes gens ; le comte regarda Mlle. de Lirol, et celle-ci n'osa lever les yeux.

— Eh bien ? demandèrent M. de Lagny et M. Du Perron.

— Eh bien ! la condition est remplie, répondit la jeune fille, en tendant au comte sa main, qu'il couvrit de larmes de joie.

— Puisque le marquis nous en a donné le droit, s'écria le tuteur, convenons que c'est un charmant original !

Peu de temps après, M. de Lagny entra en triomphe à la cour, et présenta sa femme à la reine.

— Je vous pardonne votre premier duel, lui dit Louis XVI, en considération du second. Vous avez battu M. de Cernac comme il fallait le battre ; et je vous trouve si bon gentilhomme, que je vous fais gentilhomme de ma chambre.

— Et moi j'offre à la comtesse de Lagny, ajouta Marie-Antoinette, un tabouret de dame d'honneur au palais.

Le mois suivant, le régiment que le comte avait manqué était remis en vente.

M. de Cernac entreprit de l'acheter avec ses profits de jeu. Mais il trouva un concurrent qui couvrit obstinément toutes ses enchères, et qui finit par le lui enlever.

Ce concurrent était M. de Lagny.

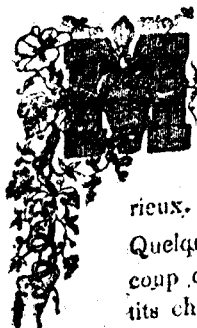
— Nous voilà, monsieur, manche à manche, dit le joueur en prenant son parti.

— Et dos à dos, monsieur, répondit le comte en prenant son brevet.

C. DE CHATOUVILLE.



LA MODE SOUS LA RÉPUBLIQUE.



AUGUSTE DEBAY vient de donner, dans un feuilleton du *Siècle*, un aperçu historique de la mode en France. Les détails qu'il présente sur les modes lors de la révolution de 1789 sont fort curieux.

Quelques années avant la révolution, dit-il, beaucoup de dames de distinction adoptèrent les petits chapeaux de soie, ornés de plumes ou de fleurs, et coquettement inclinés sur le côté de la tête ; elles portèrent aussi d'élégants caracos, des pelisses de satin blanc, rose, bleu-céleste, garnies d'hermine ou de martre. Les bourgeoises se paraient d'un mantelet de satin, bordé d'une large dentelle. Les chapeaux prirent peu à peu des proportions colossales par les ornemens dont ils furent surchargés.

On en peut juger par les deux annonces suivantes,

tirées du *Journal des Modes de Paris*, de 1780 à 1785 :

« Aujourd'hui, on offre aux dames un chapeau à l'amiral. On verra chez Mlle Fredin, modiste, à l'Echarpe d'Or, rue de la Ferronnerie, un chapeau sur lequel est représenté un vaisseau avec tous ses agrès et appareils, ayant ses canons en batterie.

On trouve chez Mlle Quentin, modiste, rue de Cléry, des chapeaux posés en trophée militaire ; les étendards et les timbales posés sur le devant sont d'un très bel effet. »

1790 vit paraître la lévite, espèce de robe collante qui donna lieu au poème intitulé : *la Lévite conquise*.

En 1791, dans la classe bourgeoise, la redingote remplaça l'habit : le chapeau quitta le dessous du bras pour être replacé sur la tête ; la poudre blanche, le fard et les moustaches commencèrent à disparaître. La nature reprenait ses droits.

La grande commotion de 93 apporta un changement radical dans le costume français. Les hommes abandonnèrent généralement le catogan, les ailes de pigeon et la queue pour donner